

Procès-verbal du 1^{er} Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2023/2024

Mardi 17 octobre à 18h

Présents :

École : Mmes Gres, Goddard, Sanchez, Tenain, Gautier, Siguier, Ortis, Peyrou, Le Pechoux, Malherbe, Ponroy-Icher, Paul-Victor, Tzigankoff et MM. Bély et Icher (directeur)

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Mme Valet (absente)

Mairie : Mme Belmonte (adjointe au maire), Mme Fabry (conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires), Mme Mycon (directrice de l'ALAE), M. Barrue (responsable mairie)

Représentants des parents :

- F.C.P.E : Mmes Rivat, Darquié, Mothe, Thiam, Chapelier, Barbezange, De Almeida, Lisette, Ballestra

- ALPE : Mmes Soulé, Chaubeton, Marnay, Guinet et Panzolato

M. Clerc (Inspecteur de l'Éducation Nationale) est excusé, ainsi que Mmes Billard, Thollon, Malassis, Moubèche-Garcia et Rouquette (enseignantes).

Un temps de recueillement est respecté en hommage à toutes les victimes du terrorisme et notamment en mémoire de Samuel Paty et de Dominique Bernard, professeurs de collège et de lycée, victimes du terrorisme sur leur lieu de travail.

1- Structure de l'école :

a) *Point sur les Effectifs* – 18 classes avec 459 élèves inscrits

PS-MS Mme Grès	26 (11 PS et 15 MS)	51 élèves en maternelle
MS-GS Mme Goddard	25 (12 MS et 13 GS)	
CP Mme Billard	23	82 CP
CP Mme Sanchez	24	
CP M. Bély	24	
CP-CE1 Mme Tenain	24 (11 CP- 13 CE1)	88 CE1
CE1 Mme Gautier	25	
CE1 Mme Siguier	25	
CE1 Mme Thollon	25	
CE2 Mmes Malassis et Moubèche-Garcia	28	84 CE2
CE2 Mme Ortis	28	
CE2 Mme Peyrou	28	
CM1 Mme Le Pechoux	25	76 CM1
CM1 Mme Malherbe	25	
CM1 Mme Ponroy-Icher	26	
CM2 Mme Paul-Victor	25	78 CM2
CM2 Mme Rouquette	27	
CM2 Mme Tzigankoff	26	

b) *AESH au sein de l'école* : 17 élèves bénéficient d'un accompagnement en classe et pour ce faire 11 adultes accompagnant un élève en situation de handicap (AESH) sont nommés.

c) *Contrats de service civique* :

Chargés de veiller à la bonne sécurisation du bâtiment, ils sont un soutien au travail de direction, à l'encadrement des classes (Nassima en maternelle) sur des temps particuliers (Yacine en informatique - BCD et Mathieu en sport) et peuvent accompagner des élèves qui rencontrent des difficultés particulières.

d) *Autres personnels enseignants présents dans l'école* :

Psychologue scolaire : Mme Frontil-Dubosc est joignable au numéro suivant : 05.62.13.52.71. Elle peut être sollicitée par les enseignant-e-s pour faire des observations en classe et/ou travailler avec des enfants avec l'accord préalable de leurs familles ; elle peut également être contactée directement par les familles.

Enseignante du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) : Mme Boisseau, est une enseignante spécialisée qui intervient en CP sur le comportement des enfants pour les aider à devenir élèves. Elle interviendra à partir du 10/11 chaque vendredi matin auprès d'élèves signalés par les enseignantes et après accord des parents.

Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) de l'IME (Institut Médico-Éducatif) St Jean : une partie de la salle informatique est réservée à l'accueil de cette unité d'enseignement. Deux élèves viennent chaque mardi matin accompagnés d'une enseignante spécialisée et d'une éducatrice.

e) *Équipe d'animation* :

Mme Mycon Isabelle est la directrice de l'ALAE, Justine est directrice adjointe.

Il y a actuellement 19 animatrices-animateurs nommés sur l'élémentaire (+ 2 à la direction) et 5 sur la maternelle de l'école Pagnol (3 ATSEM + 2 animatrices).

Ils interviennent de 7h30 à 8h50, puis de 12h à 14h05 et enfin de 16h30 à 18h30.

Les rencontres avec le directeur d'école sont régulières pour assurer le suivi des problèmes et des comportements déviants. Le règlement à destination des élèves est le même sur le temps scolaire et sur le temps ALAE.

2- Règlement intérieur de l'école :

- a) Présentation et vote du règlement intérieur
- b) Présentation du règlement à destination des élèves : comme indiqué précédemment ce règlement s'applique sur tout le temps de présence des élèves à l'école
- c) Autres Annexes au règlement intérieur : droits et devoirs de la communauté éducative (enseignants - personnels ALAE - parents) / charte de la laïcité /

Le règlement est adopté par le Conseil d'école à 19h10

Il est disponible sur le blog de l'école :

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/elem-pagnol-plaisance-du-touch/>

Proposition du directeur : Un accusé de réception du règlement intérieur et des annexes sera distribué dans le cahier de liaison et sera à signer par les parents. Le règlement intérieur sera envoyé par mail aux parents. Une signature et une lecture en famille du règlement intérieur à destination des élèves seront demandées aux parents.

Proposition adoptée par le conseil d'école

3- Budget de l'école et aménagements :

Le budget de l'école se compose :

- d'une coopérative scolaire alimentée essentiellement par les participations des familles et dons des associations de parents d'élèves ;
- d'un budget par élève alloué par la mairie.

Mme Peyrou et M. Icher assurent la gestion de la coopérative scolaire.

Pour l'année 2022/2023 :

- le total des charges s'élève à 15 013,05 €
- le total des recettes s'élève à 13 642,80 €
- le résultat de l'année fait donc apparaître un solde négatif de – 1 370,25 €
- au 1^{er}/09/2023, la coopérative disposait de 4 200,54 €

La participation des familles pour l'année 2023/2024 s'élève à 7514,50 euros €, soit un don moyen par enfant de plus de 16 €. Le conseil des maîtres remercie toutes les familles participantes et rappelle que la coopérative scolaire est une caisse de solidarité qui permet de financer différents projets de classe, de cycle ou d'école : sorties pédagogiques, culturelles, animations ou achats de divers matériels visant à enrichir la vie scolaire des enfants.

L'équipe enseignante remercie ALPE et FCPE pour leur participation à la coopérative scolaire et pour toutes les actions engagées afin d'apporter des solutions de financement.

Actions portées par la FCPE :

- vente de sapins de Noël
- vente de gâteaux
- vente de plants au printemps

Actions portées par ALPE :

- vente de gâteaux
- bourse annuelle aux vêtements et aux jouets
- proposition d'une action intitulée « Dessin d'école » ; chaque élève fait une création qui est envoyée au site « Dessin d'école » et des objets personnalisés sont créés à partir de ces dessins. Les parents commandent directement sur le site.

Le budget alloué par la municipalité se compose de 2 pôles :

- pour les fournitures scolaires pour un total de 37€52 par élève
- pour les sorties scolaires (transports, sorties culturelles, ...) pour un montant de 23 € par élève

Les sorties culturelles sont financées prioritairement par le budget mairie. Il y a des intervenants qui ne peuvent pas être défrayés par la mairie, on utilise alors la coopérative scolaire et celle-ci vient ensuite prendre le relai du budget mairie lorsque celui-ci est épuisé.

La mairie met la salle Onyx à disposition gratuitement de l'école (salle et personnel, pour environ 700 €)

Questionnements des parents :

- Le parking de la rue Del Guindouillé est mal éclairé – serait-il possible d'y remédier ? → *question transmise aux services techniques*
- L'accueil ALAE de la partie maternelle se fait désormais rue Del Guindouillé : certains parents qui ont un enfant en élémentaire trouve la différence d'accueil peu pratique : serait-il possible de trouver un aménagement ?
Proposition des parents : les parents demandent s'il est possible de récupérer les enfants de l'élémentaire au même endroit que ceux de maternelle (pour les fratries). Il y a 45 fratries concernées.
La mairie explique qu'il est important d'éviter le déplacement libre des enfants dans l'école. Il n'y a pas suffisamment d'animateurs pour en détacher un à cette tâche. La requête n'est pas envisageable.
- Un projet de création d'un centre médical proche des installations sportives inquiète les parents (parking ? empiètement sur les terrains de sport?) qu'en est-il vraiment ?
C'est en étude actuellement. Plus de précisions le 15/11.
- Un sondage sur des études avait été réalisé en fin d'année scolaire dernière : où en est ce projet ?
7 enfants sont inscrits pour l'instant. Les parents n'ont reçu aucune information depuis le sondage.
C'est une mise à disposition d'une salle sous la surveillance d'un adulte. Les enfants du CE2 au CM2 peuvent y faire leurs devoirs en autonomie.
Cela devrait commencer au retour des vacances de la Toussaint, les parents recevront un mail.

A partir de novembre 3 enseignants, de l'école proposeront du soutien scolaire aux élèves de CE1 d'abord, notamment un renforcement en lecture et dans le domaine de la résolution de problèmes : cela se déroulera le jeudi soir. Les parents concernés vont recevoir au cours de la semaine une information pour inscrire leur enfant. C'est un temps de soutien entièrement gratuit encadré par des enseignants (*temps différent de celui de l'étude surveillée proposée par la mairie*).
Un point précis sera effectué au second conseil d'école une fois le dispositif mis en place.

- La communication avec le service éducation est parfois difficile : pas toujours de réponse au mail envoyé : comment y remédier ?
Soucis pour l'inscription d'enfants avec le portail famille : pas de réponse à un mail commun ALPE/FCPE. La mairie précise qu'elle a répondu directement aux familles.

Une rencontre avec les représentants parents de toutes les écoles aura lieu avec M. Le Maire le 15/11 et des réponses plus précises seront apportées à ce moment-là.

4- Vie scolaire :

a) Educonnect : chaque parent sera invité (si ce n'est déjà fait) à se créer un compte Educonnect afin d'y retrouver le ou les livrets scolaires de son enfant (à partir du CP) – une communication précise sera adressée aux parents en novembre.

Le livret de janvier sera accessible via Educonnect.

b) Programme de CP : des parents se questionnaient sur d'éventuels changements de programme mais il n'y a pas eu de changement notable pour cette rentrée scolaire. Depuis 2016, il y a eu une accélération dans l'apprentissage des sons favorisant une entrée plus rapide dans la lecture. L'ordre des sons est maintenant lié à la fréquence de leur apparition dans la langue française.

Il n'y a pas de demande particulière de la part de l'institution cette année pour le CP mais l'accent est mis sur le renforcement de l'apprentissage de la lecture dans tous les niveaux.

Le directeur fait un point sur les évaluations nationales qui se sont déroulées cette année en CP, CE1 et CM1 : comme chaque année, il y a des élèves en difficulté et des élèves en réussite. Ces évaluations nationales nous apportent une photographie assez précise des réussites et des lacunes des élèves : mais il faut aussi savoir prendre du recul avec ces évaluations ; c'est un outil pour déterminer les ajustements à apporter si besoin.

Un point plus précis pourra être réalisé lors du second conseil d'école lorsque la seconde phase des évaluations (qui ne concerneront cette fois que les CP) sera passée (en janvier).

c) Lutte contre le harcèlement : c'est une des grandes priorités de l'éducation nationale. C'est un combat de tous les instants qui demande la vigilance accrue de tous les professionnels en charge des enfants mais aussi de l'investissement des parents.

Il faut faire attention à ne pas vulgariser cette notion de harcèlement. Un protocole avec un suivi particulier jour après jour des relations permet de déterminer si oui ou non, on est en situation de harcèlement.

Sur l'école Pagnol une enseignante s'engage dans une formation et proposera ensuite des ressources à ses collègues ainsi que des temps d'échanges avec les élèves.

C'est un sujet qui sera désormais abordé à chaque conseil d'école.

d) Conseil des élèves : les élections des délégués viennent d'avoir lieu et les travaux du conseil vont reprendre dès le retour des vacances avec l'investissement de toute l'équipe puisque ce sont à chaque conseil 2 enseignants différents qui l'animent.

L'une des priorités sera de poursuivre les actions éco-citoyennes engagées.

e) Conseil municipal des jeunes : les CM1 et CM2 sont concernés – une présentation aura lieu en classe mercredi 15/11 et les élections se dérouleront le mardi 12/12.

f) 2ème édition « Troc ton livre » : la date du vendredi 26/04/2024 a été retenue.

Les parents FCPE qui participent à cet événement se réuniront après les vacances de la Toussaint pour affiner l'organisation et l'améliorer suite aux retours de la 1^{ère} édition. Les parents ont apprécié que l'ALAE ait mis à disposition la cour de Pagnol 2.

Cette année, l'ambition serait d'impliquer l'ALAE en préparant par exemple la décoration en lien avec le thème de la lecture.

La séance est levée à 19h50.